



SUSPENSIONS PNEUMATIQUES POUR REMORQUE SÉRIES RL, RLU et NS, et CB400



TRAILER SUSPENSION SYSTEMS

GARANTIE COMMERCIALE ÉTATS-UNIS et CANADA

L'engagement Holland

Nous garantissons chaque suspension Holland indiquée ci-dessus et fabriquée après le 15 septembre 2001, sous réserve d'une installation correcte et d'un entretien et d'une utilisation conformes à nos directives, comme suit :

Holland s'engage, à sa propre discrétion, à réparer, remplacer ou rembourser toute suspension ou pièce de suspension devant être changée en raison de défauts de pièce ou de main-d'œuvre. Le remboursement de pièces se limite au coût d'achat des pièces, sans dépasser le prix courant suggéré. Le coût de réparation couvert par cette garantie correspond à tout coût de main-d'œuvre raisonnable. Le remboursement des frais de main-d'œuvre est basé sur une grille tarifaire officielle fixe combinée aux taux de rémunération locaux.

Vos responsabilités

Vous avez pour responsabilité d'installer, utiliser et entretenir correctement les suspensions Holland tel que spécifié dans nos publications sur les suspensions Holland Neway et d'employer le produit dans le cadre des applications préconisées sans dépasser les capacités nominales.

Réclamations

Vous devez obtenir notre autorisation ou celle d'un représentant de service après-vente autorisé avant tout remplacement ou renvoi de pièce. Il peut vous être demandé de mettre à notre disposition et/ou de nous renvoyer à vos propres frais à des fins d'examen et d'évaluation le produit ou la pièce présumé couvert par la présente garantie. Vous devrez également fournir les renseignements suivants : numéro de série de la remorque, date d'installation/mise en service, modèle du produit, numéro de série figurant sur la plaque signalétique fixée sur le produit et informations sur l'application et l'utilisation.

Durées de couverture

La couverture est en vigueur à compter de la date d'installation si elle peut être vérifiée, sinon de la date d'achat, pendant les durées ci-dessous :

		USAGE STANDARD & MODÉRÉ	USAGE INTENSIF ROUTIER	USAGE INTENSIF HORS ROUTE
Éléments principaux : éléments structurels principaux notamment, mais pas uniquement supports de châssis, barres compensatrices, sièges d'essieu, chapeaux d'essieu, etc.	Main-d'œuvre Pièces	36 mois 60 mois	36 mois 60 mois	12 mois 36 mois
Commandes pneumatiques	Pièces/ Main-d'œuvre	12 mois	12 mois	12 mois
Ressorts pneumatiques	Main-d'œuvre Pièces	12 mois 24 mois	12 mois 24 mois	12 mois 12 mois
Amortisseurs	Pièces/ Main-d'œuvre	24 mois	24 mois	12 mois
Bagues : Série RL/RLU	Main-d'œuvre Pièces	36 mois 60 mois	36 mois 60 mois	12 mois 36 mois
Série NS (remorque fourgon ou frigorifique avec entraxe de 49")	Main-d'œuvre Pièces	60 mois 60 mois	Néant Néant	Néant Néant
Série CB400 (remorque fourgon ou frigorifique avec entraxe de 49")	Main-d'œuvre Pièces	60 mois 84 mois	Néant	Néant
Liaison bras longitudinal- essieu fournie par Holland (CB4000)	Main-d'œuvre Pièces	60 mois 84 mois	Néant Néant	Néant Néant
Autres éléments	Main-d'œuvre Pièces	12 mois 24 mois	12 mois 24 mois	12 mois 24 mois
Essieu et éléments associés	Main-d'œuvre Pièces	Garantie du fabricant d'essieu		

Exclusions et limites

Cette garantie ne couvre aucune suspension ou pièce Holland Neway qui a été modifiée sans autorisation écrite, qui est défectueuse, fonctionne mal ou est endommagée à la suite d'un accident, d'un emploi abusif ou d'une installation, d'un entretien ou d'une utilisation inappropriés.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST NOTRE UNIQUE GARANTIE CONCERNANT LA SUSPENSION HOLLAND NEWAY COUVERTE. NOUS N'OFFRONS AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. NOUS DÉCLINONS TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

Limites d'application

Usage standard :

- Poids total combiné (PTC) inférieur à 95 000 lbs [43 000 kg]
- 100% routier
- Remorque simple : Essieu tandem maxi
Trains « A » : Trois essieux seulement (remorques + chariot à sellette)
Trains « B » : Trois essieux maxi seulement (remorques de tête et d'appoint)
- Ne comprend ni les applications répétitives sur courts trajets (ramassage et livraison urbains) ni le transport de carburant interurbain

Usage modéré :

- Poids total combiné (PTC) inférieur à 118 000 lbs [53 500 kg]
- Moins de 10% hors route pour remorques à essieu fixe et 100% routier pour NS et CB400
- Remorque simple : Tandem et triple essieux seulement
Trains « A » : Quatre essieux maxi seulement (remorques + chariot à sellette)
Trains « B » : Quatre essieux maxi seulement (remorques de tête et d'appoint)

Usage routier intensif :

- Poids total combiné (PTC) supérieur à 118 000 lbs [53 500 kg]
- Moins de 10% hors route
- Remorque simple : Tout nombre d'essieux
Trains « A » : Pas de nombre maxi d'essieux
Trains « B » : Pas de nombre maxi d'essieux

Usage intensif hors route :

- Poids total combiné (PTC) supérieur à 118 000 lbs [53 500 kg]
- Plus de 10% hors route
- Remorque simple : Tout nombre d'essieux
Trains « A » : Pas de nombre maxi d'essieux
Trains « B » : Pas de nombre maxi d'essieux

Remarques :

Par définition, l'usage routier correspond aux chaussées bétonnées ou asphaltées ou aux surfaces non asphaltées stabilisées.

Par définition, l'usage hors route correspond à un terrain non asphalté et irrégulier ou non stabilisé. Généralement, tout terrain ne faisant pas partie du réseau routier public est considéré hors route.

Si soit le PTC ou le nombre d'essieux est dépassé, ou que l'un ou plusieurs des autres critères sont dépassés, il convient d'appliquer le niveau de classification immédiatement supérieur. En aucun cas les capacités de la suspension ne doivent être dépassées.

Pour connaître les limites s'appliquant aux essieux autovireurs et relevables ou autres applications non indiquées ou couvertes dans ce guide, veuillez contacter le site Holland le plus proche.